



Doc. 14485

24 janvier 2018

«Optimisation fiscale» et responsabilités publiques, deux notions incompatibles

Proposition de résolution

déposée par M. Sergiy VLASENKO et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Le fait que des personnalités politiques prennent part à «l'optimisation fiscale» entraîne un grand nombre de conséquences négatives, porte atteinte au principe de la séparation des affaires et du pouvoir et ruine la confiance des citoyens dans le processus démocratique.

Il est tout particulièrement inadmissible que des responsables politiques au plus haut niveau prennent part à de telles transactions financières. Ces responsables politiques, qui incarnent l'État, causent chaque jour un préjudice irréparable à leur État, puisque les impôts qu'ils ne versent pas pourraient servir au développement de leur pays. De tels actes, lorsqu'ils sont commis par des responsables publics, portent atteinte à l'État, ce qui équivaut à porter atteinte à la population de cet État.

L'exercice de responsabilités publiques ne se limite pas aux attributs du pouvoir et aux privilèges. Il suppose une conduite responsable, surtout dans un domaine où l'exemplarité devrait être la norme. Il est indispensable que les responsables publics sachent qu'ils seront inévitablement sanctionnés. Tout responsable politique qui participe à ces procédés doit voir sa responsabilité directement et immédiatement engagée, comme cela a été le cas, par exemple, pour le Premier ministre islandais et le ministre espagnol de l'Industrie, de l'Énergie et du Tourisme, dont la démission a fait suite au scandale des paradis fiscaux.

Il importe que l'Assemblée parlementaire examine les expériences antérieures, les risques et les problèmes que présente cette situation, surtout dans le contexte des scandales de corruption qui ont touché les institutions politiques internationales et auxquels elle n'a pas échappé, en vue d'élaborer des recommandations pertinentes adressées aux États membres.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

VLASENKO Sergiy, Ukraine, PPE/DC
BRYNJÓLFSDÓTTIR Rósa Björk, Islande, NI
CILEVIČS Boriss, Lettonie, SOC
GOLUB Vladyslav, Ukraine, PPE/DC
KANDELAKI Giorgi, Géorgie, PPE/DC
KIRAL Serhii, Ukraine, CE
LĪBIŅA-EGNERE Inese, Lettonie, PPE/DC
MARQUES Duarte, Portugal, PPE/DC
MASIULIS Kęstutis, Lituanie, PPE/DC
MULARCZYK Arkadiusz, Pologne, CE
MUNYAMA Killion, Pologne, PPE/DC
OMTZIGT Pieter, Pays-Bas, PPE/DC
POCIEJ Aleksander, Pologne, PPE/DC
PODERYS Virgilijus, Lituanie, PPE/DC
SOBOLEV Serhiy, Ukraine, PPE/DC
SOTNYK Olena, Ukraine, ADLE
STELLINI David, Malte, PPE/DC
VAREIKIS Egidijus, Lituanie, PPE/DC
WHITFIELD Martin, Royaume-Uni, SOC
ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE: Groupe des conservateurs européens
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts
NI: non inscrit dans un groupe